**Ligne des horlogers, les travaux enfin réalisés**

Pour mémoire, du 1er mars au 31 octobre 2021, SNCF Réseau a réalisé des travaux de modernisation de la ligne des Horlogers qui s’étend sur 75 km entre Besançon et la frontière suisse. En tout 55,5 millions d’euros ont été investis pour sécuriser et rénover la ligne centenaire qui relie Besançon à La Chaux-de-Fonds. 35 km de voie ferrée ont été ainsi renouvelés et la gare de Morteau est maintenant accessible aux personnes à mobilité réduite.

Toutefois, pour emprunter de nouveau la totalité du parcours jusqu’à La Chaux-de-Fonds, il a fallu attendre le 30 mars 2022 et la fin des travaux de consolidation du tunnel du col des Roches.

Une seconde phase de travaux est prévue en 2024 avec une enveloppe d’environ 30 millions d’euros pour les 40 km restants. Aujourd’hui une grande incertitude plane sur la réalisation de ces futurs investissements.

En juin 2022, un courrier adressé à Mr Neugnot VP région en charge des mobilités par Mr Laurent Favre Conseiller d’état à Neuchâtel considérant l’importance de la ligne des horlogers proposait la réalisation d’une étude du potentiel de la ligne corrélée au trafic pendulaire frontalier. Sans cofinancement de la région BFC, celle-ci d’un coût de 40 000 euros, a été soutenue avec une clé de répartition paritaire entre la CCVM et le Canton de Neuchâtel.

La société SD ingénierie à Neuchâtel a été mandatée pour établir un diagnostic en terme d’utilisation actuelle et de potentiel de la ligne entre Gilley et la Chaux de Fonds. Elle devra définir également une stratégie d’augmentation de la part modale transfrontalière des transports publics grâce à la ligne des horlogers et à l’extension jusqu’à Villers le lac de la liaison le Locle-les Brenets.

Le rapport de cette étude est attendu ce mois-ci…

La mobilité des frontaliers a un impact sur le réseau routier et sur l’environnement. AUD, au cœur du dispositif de covoiturage de l’arcjurassien ne peut qu’encourager cet usage... En octobre dernier, nous étions présents lors de la 8e édition du challenge covoiturage à Chezard St Martin dans le Val de Ruz.

Cette communauté compte aujourd’hui 180 entreprises avec 25% de covoitureurs parmi leurs 42 000 collaborateurs. Le covoiturage a donc doublé en 10 ans. Ces chiffres liés notamment à la transition énergétique et à la crise climatique nous encourage à sa promotion. Cet intérêt nous le réaffirmerons et le traduirons dans notre futur Schéma de Coopération Transfrontalière.

**SCT**

En 2021, nous faisions le constat que l’AUD ne disposait pas d’un document de stratégie globale nous permettant de nous positionner sur des thématiques nous concernant comme la mobilité, l’économie, la culture ou la citoyenneté transfrontalière…

Avec le soutien de la Mission Opérationnelle Transfrontalière nous avons alors fait un choix volontariste de recourir et d’élaborer un SCT (Schéma de coopération transfrontalière).

Cette démarche s’inscrit dans la priorité 5 de la nouvelle programmation INTERREG France-Suisse 2021-2027, priorité qui vise à réduire les obstacles à la frontière entre deux pays.

En adoptant la méthodologie et le planning prévisionnel de nos deux agences d’urbanisme mandatées à cet effet, l’AUDAB côté France et Objectif-ne côté Suisse, le financement pluriannuel du SCT était approuvé. (En accord avec nos autorités supérieures).

La phase préprojet estimée à 30 000 euros devant être réalisée en 2022, la phase projet estimée à 114 000 euros le sera en 2023-2024.

Ce qui s’est traduit par une inscription de 18 000 euros dans le budget de l’AUD en 2022, AUDAB et Objectif-ne prenant en charge les 12 000 euros restants.

*(114 000 euros pour la phase projet 2023-24, avec un autofinancement obligatoire de 20% pour l’AUD, soit 23 000 euros, 65 000 euros financés par Interreg (calculés sur la base des modalités de prise en charge du programme précédent) et 26 000 euros à rechercher chez d’autres partenaires*.

Initialement l’appel à projet Interreg France-Suisse 21-27 était programmé lors du second semestre 2022. Or celui-ci a pris du retard. Interreg propose deux périodes de dépôt chaque année. Elles ont lieu au printemps et à l’automne. Le processus complet d’instruction prend environ 6 mois et nous n’avons pas pour le moment les précisions nécessaires au dépôt des dossiers de la priorité 5. Nous espérons que l’échéance de cet automne pourra être enfin respectée.

*Dépôt printemps 2023*

1. *Fiche préprojet avant le****24 février 2023***
2. *Dossier complet avant le****7 avril 2023***
3. *Pré-comité le****28 septembre 2023***
4. *Comité de suivi le****16 novembre 2023***

*Dépôt automne 2023*

1. *Fiche préprojet avant le****15 septembre 2023***
2. *Dossier complet avant le****27 octobre 2023***
3. *Pré-comité le****07 mars 2024***
4. *Comité de suivi le****16 mai 2024***

**Télétravail**

AUD a participé à la réalisation par la MOT du cahier « Impact du télétravail transfrontalier en matière de co-développement ».

La finalité était de pouvoir disposer d’un état de l’art complet sur les règles prévalant en matière de télétravail aux frontières de la France, règles usuelles mais aussi « règles » dérogatoires, d’aborder les enjeux environnementaux, économiques, sociaux, de fournir des éléments tangibles sur ce que représente réellement le télétravail frontalier aujourd’hui et à moyen terme.

Cette enquête devait analyser principalement les conséquences en matière de sécurité sociale, en matière d’imposition, ainsi que l’évaluation des impacts positifs et négatifs du télétravail frontalier.

Concernant l’arc jurassien, en l’état actuel et pour les deux territoires, il n’y a ni gagnant, ni perdant. En matière de consommation, l’impact est négligeable. Les dépenses courantes quotidiennes des frontaliers sont estimées entre 3 et 5 CHF. Leur impôt sur le revenu toujours payé en France est également sans incidence lié au télétravail.

Nous tenons à la disposition de chacun l’enquête complète.

**Site Internet**

La fréquentation augmente légèrement, mais le site reste assez peu visité. A titre d’exemple de janvier à février 2023, c’est 580 utilisateurs et 840 cessions pour 1800 pages vues.

Il nous faudra inviter davantage les associations, les établissements, les clubs... présents dans la carte interactive à signaler qu'ils le sont sur leur page Facebook par exemple ou sur leur site Internet.

L'autre levier sera d'intervenir sur les contenus dans le but d'en produire davantage afin de communiquer sur l'AUD (ses missions, son rôle, l'espace transfrontalier...) et par ce biais de dynamiser la fréquentation…

**Tour de Romandie**

Les villes de Morteau et la Chaux de fonds ont candidatées à l’organisation d’une étape du tour de Romandie 2023.

On ne présente plus le Tour de Romandie. Chacun sait que cet évènement sportif majeur a un impact qui dépasse aujourd’hui largement les frontières de notre suisse voisine. Il réunit les meilleures équipes mondiales, avec la présence des plus grands champions de l’histoire du cyclisme.

Avec des images diffusées en live dans 140 pays et vues par 20 millions de téléspectateurs mais aussi environ 850 articles, l’Agglomération Urbaine du Doubs bénéficiera à n’en pas douter d’un vecteur de promotion exceptionnel pour son territoire. La 2eme étape dite « des Horlogers » entre Morteau et la Chaux de Fonds sera pour nous la garantie d’une remarquable vitrine qui donnera nul doute à voir de beaux paysages et des patrimoines d’exception.

**Bassin du Doubs**

Le lac de Chaillexon, appelé Lac des Brenets côté Suisse, connaît de graves périodes de sécheresse, notamment ces dernières années.

A l’initiative de Mr Cédric Dupraz, conseiller communal au Locle et membre du bureau de l’AUD, il s’est constitué une « Task force » avec pour finalité l’alerte, la sensibilisation, l’étude et la mutualisation de l’ensemble des connaissances afin de proposer des solutions…

Les Parcs naturels régionaux du Doubs (CH), du Doubs-Horloger (FR) ainsi que l’établissement public d’aménagement et de gestion des eaux (EPAGE HDHL), sont partenaires et associés dans ce projet. Afin de mieux comprendre les aspects hydrologiques qui régissent le fonctionnement du lac, une étude pourrait être engagée par l’ISSKA (Institut suisse de spéléologie et de karstologie) à la Chaux de Fonds et le Cabinet Reilé (bureau d’études hydrogéologique) à Beure.

AUD a bien sûr toute sa place dans ce dossier comme entité fédératrice.

**AG MOT et rencontre Arc jurassien**

A l’occasion de ses 25 ans, l’assemblée générale de la MOT s’est déroulée cette année à Bayonne et à San Sébastien. En parallèle à la partie statutaire, deux tables rondes et une visite sur le terrain étaient proposées aux congressistes.

Une première table avait pour thème « L’approche multi-niveaux, des obstacles au projet de stratégie franco-espagnole », quant à la seconde, plus généraliste, elle traitait de « L'observation transfrontalière au service des politiques publiques ». La visite sur le terrain a permis à la collectivité d’Hendaye de présenter ses réalisations relatives à la mobilité transfrontalière.

Une rencontre des élus de l’Arc jurassien s’est déroulée dans cette salle à l’initiative Arcjurassien.org, en décembre dernier.

Ce temps d’échange permettait de recueillir les attentes et les besoins des élus autour de deux thématiques, d’une part : « Les coopérations transfrontalières, une réponse aux enjeux économiques et structurels du territoire ? » et d’autre part : « Environnement, aménagement, vivre-ensemble, quelle plus-value transfrontalière ? »

**Stèle des passeurs**

La Communauté de Communes du Val de Morteau, en partenariat avec la commune de la Brévine, avec le soutien de la communauté européenne, de la Région BourgogneFranche-Comté et du Département du Doubs, ont créé un sentier pédestre mémoriel en hommage à Michel Hollard, « l’homme qui a sauvé Londres » depuis le village de Derrière le Mont jusqu’au centre de la Brévine. En parallèle à son inauguration le 15 octobre et à l’initiative du Souvenir Français une stèle en hommage aux passeurs a été dévoilée dans la forêt à quelques mètres de la frontière.

Une gerbe en leur mémoire a été déposée par l’AUD.

**Conclusion**

Ce rapport d’activité démontre toute la richesse et la diversité de nos travaux. Aujourd’hui le GLCT justifie son efficience par ses propositions et ses participations. Notre territoire doit continuer à s’affirmer comme étant un rouage essentiel au sein des organismes transfrontaliers.

Permettez-moi de saluer l’investissement de mes collègues Maires et Conseillers Communaux, membres du bureau de l’AUD mais également celui de notre Président de la CCVM. C’est ensemble que nous élaborons nos stratégies, nos programmes et ceci en parfaite concordance et amitié.

En leurs noms, je veux également honorer le travail de nos collaborateurs et les remercier : Mme Sarah Steinweg Clark, Administratrice, Urbanisme, bâtiments et relations extérieures à la Ville de La Chaux de Fonds et Mr Anthony Saillard, chef de projet à la CCVM, sans oublier Mr Yannick Nancy, Directeur du PNR du Doubs Horloger qui nous assiste toujours durant nos travaux.

(Présenter et remercier Anna ! 😊)